

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 18 DECEMBRE 2024

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre
à 19h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
présidence de monsieur le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation

11 décembre 2024

Étaient présents : BISCH Jacques – CARETTE Adeline – DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – GOURRET Didier – JAOUEN Gwenaëlle – JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – LAPART Nathalie – LE BERRE Aurélien – LE BRAS Mickaël – MONOT Joël – PIGEYRE Carole – PORS Olivier – ROLLAND Iwan.

Étaient absents : /

Jean-Luc DULOUT a été élu secrétaire de séance.

2024-12-18-03 : ELECTION DES ADJOINTS

Exposé :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-7-1,
Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à TROIS ;

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets, dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination. Il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Election du Premier adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

M. Loïc Flochlay a obtenu : 15, quinze voix

M. Loïc Flochlay ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

Election du Second adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Mme Gwénaëlle Jaouen a obtenu : 15, quinze voix.

Mme Gwénaëlle Jaouen ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Second adjointe au maire.

Election du Troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

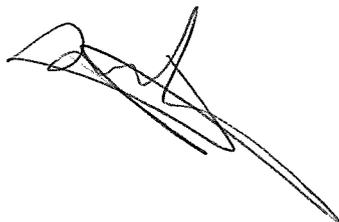
Mme Adeline Carette a obtenu : 15, quinze voix.

Mme Adeline Carette ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjointe au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc DULOUT



Le Maire



Olivier PORS